



On m'a donné un OQTF(je suis espagnole)

Par Mnx09

Bonjour,

Je vous contacte car j'ai besoin d'aide urgente.

Je suis de nationalité espagnole, mon fils aussi, et mon compagnon est tunisien mais résident en Espagne (il a une carte de séjour espagnole).

Nous vivons actuellement à Rennes. L'association Utopia56 nous avait aidés à obtenir une tente pour dormir au parc depuis août.

Aujourd'hui, la police et la préfecture sont venues et nous ont donné un papier disant que nous devons quitter le lieu et que nous serons hébergés dans un centre DPAR

Le document mentionne que nous aurions reçu un rejet de demande d'asile de l'OFPRA et de la CNDA, mais nous n'avons jamais fait de demande d'asile.

Je ne comprends pas pourquoi nous recevons ce document, surtout que je suis citoyenne européenne et que mon compagnon a un titre de séjour espagnol.

Pouvez-vous m'aider à comprendre ce que c'est exactement ?

Merci beaucoup pour votre aide.

Par ESP

Bienvenue

Les citoyens européens ne sont pas, que je sache concernés par le dispositif d'hébergement temporaire pour personnes déboutées du droit d'asile.

(C'est un centre d'hébergement transitoire, mis en place par l'État français, destiné principalement aux étrangers en situation irrégulière ou aux déboutés du droit d'asile (personnes dont la demande d'asile a été rejetée par l'OFPRA puis, si recours, par la CNDA).

Chez Utopia56, ils ont l'habitude de ces situations et pourront vous conseiller sur la démarche à suivre et vous orienter vers des structures d'aide juridique.